



**HAL**  
open science

# Voltaire lecteur du Cantique des cantiques : de la parodie à l'émergence de la critique biblique

Claire Placial

► **To cite this version:**

Claire Placial. Voltaire lecteur du Cantique des cantiques : de la parodie à l'émergence de la critique biblique. Jean-Pierre Martin; Claudine Nédélec. Traduire, trahir, travestir, Artois Presses Université, 2011. hal-01165833

**HAL Id: hal-01165833**

**<https://hal.science/hal-01165833>**

Submitted on 20 Jun 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« **Voltaire lecteur du *Cantique des cantiques* : de la parodie à l'émergence de la critique biblique** », dans *Traduire, trahir, travestir*, édité par Jean-Pierre Martin et Claudine Nédélec, Arras, Artois Presses Université, 2001, p. 23-40.

## **Voltaire lecteur du *Cantique des cantiques* : de la parodie à l'émergence de la critique biblique**

**Claire Placial**

**Université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), boursière de la Fondation Thiers**

Voltaire s'est fait très éphémèrement traducteur de textes bibliques, lorsqu'en 1759 il donne conjointement une version de l'Écclésiaste puis du Cantique des cantiques, dans un opuscule intitulé *Précis du Cantique des cantiques*. D'après l'avertissement de l'éditeur dans les *Œuvres complètes* publiées chez Garnier en 1877, cet opuscule ainsi que le *Précis de l'Écclésiaste* sont nés d'une demande de Madame de Pompadour :

Mme de Pompadour, tout en continuant *la même vie*, voulut alors se faire dévote. Elle n'allait plus au spectacle, faisait maigre trois jours de la semaine pendant tout le carême, *mais sous la condition qu'elle n'en seroit point incommodée*. Elle voulut avoir des psaumes mis en vers par Voltaire qui n'eut point égard à cette demande. Mais ce fut pour cette dame qu'il composa le *Précis de l'Écclésiaste* et le *Précis du Cantique des cantiques*<sup>1</sup>.

L'avertissement rédigé par Voltaire lui-même précise les intentions de l'auteur :

Après avoir donné un *Précis de l'Écclésiaste*, qui est l'ouvrage le plus philosophique de l'ancienne Asie, voici le *Cantique des cantiques*, qui est le Poème le plus tendre, & même le seul de ce genre qui nous soit resté de ces temps reculés. Tout y respire une simplicité de mœurs, qui seule rendroit ce petit Poème précieux. On y voit même une esquisse de la Poésie dramatique des anciens Grecs<sup>2</sup>.

D'emblée l'avertissement présente la version du Cantique donnée par Voltaire comme un texte bien peu dévot. Le Cantique des cantiques est perçu comme un témoignage unique de la poésie des anciens Hébreux ; la lecture allégorique du texte, permettant sa compréhension théologique, n'est évoquée que par prétériorité à la fin de l'avertissement :

On s'est abstenu, sur-tout, de toucher aux sublimes & respectables allégories que les plus graves Docteurs ont tirées de cet ancien Poème, & on s'en est tenu à la simplicité non moins respectable du Texte<sup>3</sup>.

Voltaire fait du Cantique des cantiques une lecture profane qui n'a rien de nouveau. Le débat sur la nature théologique de ce texte biblique a accompagné le Cantique depuis son entrée problématique dans le canon juif au concile de Jamnia qui a eu lieu au premier siècle de notre ère ; Théodore de Mopsueste le considérait comme un recueil de chants profanes ; plus tard la brouille entre Calvin et Sébastien Castellion s'est cristallisée autour du Cantique, auquel Castellion refusait la possibilité d'une lecture allégorique<sup>4</sup>. Dans le contexte de la France de la Contre-Réforme, deux tendances se dégagent chez les traducteurs et commentateurs du Cantique. D'une part, les commentaires et paraphrases catholiques sont légion : ils tendent en général à développer et expliquer les différentes lectures allégoriques du texte (on voit dans le dialogue des amants du Cantique la figure du dialogue de l'âme et de Dieu, ou encore du Christ et de l'Église). D'autre part apparaissent des mises en vers du

<sup>1</sup> *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier frères, 1877, p. 495.

<sup>2</sup> *Précis de l'Écclésiaste et du Cantique des cantiques en vers*, Liège, J. F. Bassompierre, 1759, p. 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Max Engammare fait état de la querelle qui oppose le Réformateur genevois au régent des écoles dans sa thèse *Qu'il me baise des baisers de sa bouche. Le Cantique des cantiques à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, p. 9-18.

Cantique fondées sur une lecture poétique du texte, auquel on s'intéresse pour sa valeur littéraire. À titre d'exemple, voici dans quels termes l'abbé Cotin, auteur d'une paraphrase du Cantique des cantiques très diffusée en son temps, décrit ce livre biblique :

Ce chef d'œuvre de Salomon est semblable à cette Poésie, que les Italiens appellent Poésie récitative, qui passe de beaucoup la longueur des Dialogues & des recits ordinaires quoy qu'elle n'aille pas du pair avec les pieces Tragiques ou les Comedies. Ce ne sont pas icy de grandes & de longues Aventures : Ce sont des Odes, avec quelque suite & quelque changement de Scenes, pour une plus belle diversité, & une plus grande magnificence.

[...]

Pour donner plus de poids à toutes ces observations, la naïve & fidelle paraphrase du Cantique faite en vers sur l'Original, & qui doit suivre ces discours avec certaines notes sur chaque Chapitre, pourra peut-estre plus servir que tant de commentaires qui s'échappent ordinairement à la faveur des tenebres de l'Allegorie, & répondent presque toujours ce qu'on ne leur demande point<sup>5</sup>.

Rien de nouveau, *a priori*, dans le regard porté par Voltaire sur le Cantique des cantiques. En apparence, Voltaire propose une simple version versifiée du texte, fondée sur une lecture générique du livre, perçu comme l'exemple par excellence de la poésie des anciens Hébreux. La forme même prise par l'ouvrage est assez similaire à celle des paraphrases versifiées des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le texte du Cantique est précédé d'un bref avertissement. L'ouvrage met ensuite en vis-à-vis ce que Voltaire appelle le « texte », qui est une traduction en prose d'extraits de la Vulgate, et sa version versifiée. Sur la page de gauche figurent en haut une version en prose des passages du Cantique que Voltaire a choisis de traduire, et, sur certaines pages, des « remarques ». Se succèdent ainsi six blocs de « texte » et six « remarques ». L'ensemble des pages de gauche se présente donc comme une traduction simple accompagnée d'un appareil critique. La page de droite propose une version en vers, sans appareil critique, mais avec la mention du nom des locuteurs. L'avertissement faisait état d'une lecture dramatique du texte, puisque Voltaire y écrit qu'« on y voit même une esquisse de la Poésie dramatique des anciens Grecs » ; de fait la version versifiée suggère un appareil dramatique : s'il n'y a pas de mention de scènes ou de décors, en revanche le texte s'ouvre par une sorte de mention des *dramatis personae*, qui sont : « Le Chaton, la Sulamite, les Compagnes de la Sulamite, & les Amis du Chaton, qui ne parlent pas ».

Dans la présentation et la mise en page de l'ouvrage, il n'y a rien de très surprenant. L'examen du texte nous montre cependant que Voltaire propose du texte une lecture originale, puisqu'il fonde une lecture parodique d'un texte biblique sur des méthodes empruntées à la critique biblique. Bertram Eugene Schwarzbach, dans l'article « La critique biblique dans les Examens de la Bible et dans certains autres traités clandestins »<sup>6</sup>, définit quatre formes de critique biblique utilisées au XVIII<sup>e</sup> siècle : la critique philologique, la critique rationaliste, la critique normative, et la critique historique. Nous verrons comment Voltaire fait de ces différents types de critique biblique un usage qui varie dans le temps. En 1759, à la publication du *Précis*, Voltaire utilise les instruments de la critique philologique et historique pour donner une version du Cantique des cantiques qui tend à la parodie. Dans les examens qu'il fait ultérieurement du même texte, on voit apparaître une prépondérance de la critique rationaliste et de la critique normative, dans une lecture des textes bibliques bien moins ludique et plaisante.

### **Le « texte » en prose : une sélection révélatrice**

<sup>5</sup> Charles Cotin, *La Pastorale sacrée, ou périphrase du Cantique des cantiques selon la lettre. Avec plusieurs Discours et Observations*, Paris, P. Le Petit, 1662.

<sup>6</sup> Bertram Eugene Schwarzbach, « La critique biblique dans les Examens de la Bible et dans certains autres traités clandestins », *La Lettre Clandestine*, n° 4, 1995 [rééd. Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999], p. 577-612.

Voltaire publie un « précis » du Cantique des cantiques, c'est-à-dire qu'il ne traduit que des extraits du texte. L'avertissement le justifie en ces termes :

On a rassemblé les principaux traits de ce Poëme, pour en faire un petit ouvrage régulier, qui en conservât tout l'esprit. Les répétitions & le désordre, qui étoient peut-être un mérite dans le style Oriental, n'en sont point dans le nôtre<sup>7</sup>.

Voltaire exprime ici un sentiment partagé par de nombreux traducteurs et commentateurs du Cantique, dont bon nombre ont exprimé une certaine perplexité devant un texte qui compare, par exemple, le nez de la femme aimée à la Tour du Liban<sup>8</sup>. Cependant le respect manifesté devant le texte sacré a prévenu les traducteurs de retrancher ou d'ajouter quoi que ce soit au texte de départ. Voltaire quant à lui l'émende considérablement. Il annonce dans l'avertissement en avoir éliminé les « répétitions » et « désordres » qui déparent le style français ; en réalité il va bien au-delà, dans la mesure où il ne conserve qu'un quart environ du texte original. Voltaire applique ici à un texte biblique un argument hérité de la querelle des Anciens et des Modernes. Les Modernes utilisent, dans la querelle d'Homère notamment, des arguments très proches de ceux de Voltaire pour critiquer les manquements au goût des textes anciens. Fontenelle écrit ainsi à propos d'Homère :

On vint peu à peu à reconnaître le ridicule de ces licences qu'on accordait aux poètes. Elles leur furent donc retranchées les unes après les autres ; et à l'heure qu'il est, les poètes, dépouillés de leurs anciens privilèges, sont réduits à parler d'une manière naturelle<sup>9</sup>.

Si l'on se fonde sur le texte en prose du *Précis du Cantique des cantiques*, on voit qu'il correspond aux versets suivants dans le texte de la Vulgate :

- **Première section** : versets 1:1, 1:2, 1:8, 1:14
- **Deuxième section** : versets 1:4, 1:5
- **Troisième section** : versets 1:7, 6:7, 6:8 (tronqué)
- **Quatrième section** : versets 1:12, 2:5, 2:6, 5:2 (tronqué)
- **Cinquième section** : versets 3:1, 5:5, 5:6
- **Sixième section** : versets 5:8, 5:9, 5:10, 5:11 (tronqué), 5:12 (tronqué), 5:13 (tronqué), 5:14 (tronqué), 6:10, 7:4(tronqué), 7:7, 7:9 (tronqué), 5:1 (tronqué), 7:10, 7:11, 7:12 (tronqué).

Sur un total de 116 versets dans la version latine, seuls 31 versets sont cités, dont 10 sont tronqués. On peut donc considérer qu'à peu près un quart seulement du texte est traduit, ce qui est très peu, d'autant que le Cantique est un des livres bibliques les plus courts. L'édition originale du *Précis*, appareil critique inclus, ne compte ainsi que quinze pages. De plus les passages traduits ne sont pas cités dans l'ordre où ils figurent dans le texte d'origine. Les versets du premier chapitre se retrouvent dans l'ordre suivant : 1, 2, 8, 14, 4, 5, 7 et 12, disséminés dans les quatre premières sections qui reproduisent également des extraits du deuxième, du cinquième et du sixième chapitres. Le premier, le cinquième et le septième chapitres sont ceux dont le plus grand nombre de versets sont traduits (respectivement 8, 9 et 6 versets) ; en revanche, le quatrième et le huitième chapitres ne sont pas traduits du tout. Cela peut surprendre quand on sait que ce sont des chapitres qui contiennent plusieurs des passages les plus célèbres et les plus commentés du Cantique : au quatrième chapitre, la longue description de la femme, dont les parties du corps sont comparées aux éléments du

<sup>7</sup> Voltaire, *op. cit.*, p. 23.

<sup>8</sup> Ct, 7:5.

<sup>9</sup> Fontenelle, *Digression sur les Anciens et les Modernes* [1698], dans *La Querelle des Anciens et des Modernes, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles*, précédé de *Les Abeilles et les araignées*, essai de Marc Fumaroli, suivi d'une préface de Jean-Robert Armogathe, édition établie et annotée par Anne-Marie Lecoq, Paris, Gallimard, 2001, p. 308.

paysage palestinien ; au huitième chapitre, le célèbre verset qui proclame que « l'amour est fort comme la mort, et que le zèle de l'amour est inflexible comme l'enfer »<sup>10</sup>.

La raison de cette épuration telle que l'énonce Voltaire est une raison esthétique : les « répétitions » et les « désordres » en ont été supprimés. Cependant Voltaire dépasse le jugement esthétique des partisans des Modernes, dans la mesure où le choix des versets traduits révèle une lecture du texte originale, et hétérodoxe. Si l'on observe le « texte » donné en prose sur la page de gauche, on remarque en effet que Voltaire a compilé des versets à la tonalité plutôt érotique. Ainsi la première section :

Le Chaton dit, qu'il me baise, ou qu'elle me baise des baisers de sa bouche ; car vos mammelles sont meilleures que le vin : elles ont l'odeur du meilleur baume, & votre nom est une huile répandue. Ma chère amie, je vous compare aux chevaux attelés au char du Roi Pharaon. Ah ! que vous êtes belle ! vos yeux sont comme des yeux de colombes<sup>11</sup>.

Ou encore le texte de la cinquième section :

J'ai cherché, pendant la nuit, celui que mon cœur aime ; je l'ai cherché, & je ne l'ai pas trouvé... Mon bien-aimé a passé sa main par le trou, & mon ventre a tressailli à ce tact. J'ai ouvert la porte à mon bien-aimé, mais il n'y étoit plus : mon âme s'est liquéfiée ; je l'ai cherché, & je ne l'ai point trouvé<sup>12</sup>.

Plusieurs choses à propos de ces deux extraits. D'une part, on peut supposer à la lumière de la première section que c'est la Vulgate qui est traduite. On sait que Voltaire ne lisait pas l'hébreu, en revanche en bon ancien élève des Jésuites<sup>13</sup>, il est parfaitement à même de traduire la Bible latine. De fait, la traduction « car vos mammelles sont meilleures que le vin » a un réel fondement philologique, puisque la Vulgate dit « *quia meliora ubera tua vino* ». C'est d'ailleurs un des passages du Cantique où l'on peut identifier le texte source, puisque la leçon de la Vulgate diffère de l'hébreu massorétique, qui a *dôdeikha*, « tes amours » ou « tes tendresses ». Voltaire ici ne cite pas les versions de la Vulgate qu'il devait connaître, en l'occurrence la version de Port-Royal<sup>14</sup> et le commentaire littéral de dom Calmet<sup>15</sup> : le « texte » de la page de gauche est bel et bien une traduction nouvelle.

Par ailleurs, on constate que Voltaire n'atténue pas le sous-entendu érotique possible dans la formulation « mon bien-aimé a passé sa main par le trou, & mon ventre a tressailli à ce tact ». C'est de fait une traduction tout à fait correcte du latin « *dilectus meus misit manum per foramen et venter meus intremuit ad tactus eius* ». Cependant, l'usage chez les traducteurs français est de préciser la nature du « trou » en question, pour que le lecteur n'aille pas s'imaginer quelque chose qui trancherait avec la gravité de la lecture allégorique. À titre de comparaison, la Bible de Port-Royal propose : « Mon bien-aimé passa sa main par l'ouverture de la porte, et mes entrailles furent émues au bruit qu'il fit ». Calmet donne dans la traduction une version semblable : « Mon bien-aimé passa sa main par l'ouverture de la porte, & mes entrailles furent émues au bruit qu'il fit », mais dans les notes, il précise que l'hébreu est « plus court » : « *Mon bien-aimé a mis la main par le trou de la porte, & mes entrailles ont été émues sur lui* ».

En d'autres termes, Voltaire, dans sa version en prose, fait une traduction extrêmement proche du texte de la Vulgate. Cependant, cette exactitude dans la traduction est biaisée par le

<sup>10</sup> Ct, 8:6, dans la traduction de la Bible de Port-Royal.

<sup>11</sup> Voltaire, *op. cit.*, p. 24.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>13</sup> Voir B. E. Schwarzbach, *op. cit.*, p. 601 : « Au collège Louis-le-Grand, où le futur Voltaire avait été mis en pension, le P. Jean Hardouin, éditeur de Plin et érudit redoutable, qui découvrait partout de façon extravagante des textes faussés, exerçait les fonctions de bibliothécaire et dirigeait les *Mémoires de Trévoux*. Il n'était pas un des maîtres avec lesquels le jeune Arouet avait pu se lier d'amitié, mais sa réputation devait marquer l'enseignement de cette institution ».

<sup>14</sup> La traduction du *Cantique* éditée dans la Bible de Port-Royal a paru séparément : *Cantique des cantiques traduit en françois, avec une explication tirée des saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques*, Pierre Thomas Du Fossé, traducteur ; Isaac Lemaistre de Sacy, auteur du commentaire, Paris, G. Desprez, 1694.

<sup>15</sup> Le R. P. D. Augustin Calmet, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, Emery, 1724, tome cinquième (1726) : *L'Ecclésiaste, Le Cantique des cantiques, La Sagesse, L'Ecclésiastique et Isaïe*.

fait que Voltaire sélectionne précisément bon nombre des passages les plus érotiques du Cantique, ceux où l'on peut distinguer l'allusion à l'acte sexuel, et ceux plus généralement où sont évoquées les « mammelles ».

### La version versifiée : émergence de la parodie

La version versifiée n'est pas à proprement parler une traduction du Cantique. C'est davantage une adaptation en vers de la traduction en prose, dont elle suit les développements, mais en insérant dans le texte un certain nombre d'éléments qui ne sont pas dans l'original.

Le premier de ces éléments, c'est le nom des locuteurs. Préciser le nom des locuteurs dans une traduction du Cantique n'a rien de nouveau : il existe depuis l'Antiquité des éditions latines portant les mentions de *sponsus* et *sponsa* ; la Bible de Port-Royal et les Bibles catholiques en général mentionnent la répartition des paroles entre *l'époux* et *l'épouse*, de nombreuses paraphrases développent à travers le nom des locuteurs la lecture allégorique du texte en faisant dialoguer, par exemple, chez Charles Hersent<sup>16</sup>, le Verbe Éternel, l'Église, l'Ange, etc. Chez Voltaire, il y a deux locuteurs, le Chaton et la Sulamite. Il s'en justifie dans l'avertissement : « Les deux interlocuteurs sont le *Chaton* & la *Sulamite*. *Chaton* est le mot hébreu qui signifie l'*Amant* ou le *Fiancé*. La *Sulamite* est le nom propre de la *Fiancée* ».

Le nom de Sulamite est tout à fait fondé philologiquement. Le texte hébreu massorétique emploie en effet au verset 7:1 le terme שולמית [shulamith], qui est rendu dans la Vulgate par *Sulamiten*, accusatif de *Sulamitis*. C'est ainsi qu'est interpellée la jeune fille. Le mot peut être interprété comme un nom propre ou comme un adjectif désignant une habitante d'une ville nommée Sulem. Voltaire utilise la transcription habituelle à son époque en français. En revanche, appeler le fiancé « le Chaton », voilà qui est inédit. Ce mot correspond à une retranscription phonétique presque possible d'un mot hébreu qui existe de fait : le mot hébreu חָתָן [haton] qui selon les circonstances signifie « gendre, fiancé ». Ce mot n'est cependant pas utilisé dans le Cantique, où c'est plutôt le mot דוֹדִי [dôdî], qui signifie « mon ami, mon amour », qui est employé. On peut se demander où Voltaire a été chercher ce mot de « Chaton » qui, s'il renvoie à un mot hébreu existant, me paraît avoir été employé dans un but parodique. Calmet cite ce mot à propos d'un autre livre biblique, sans évidemment le transcrire en français par « Chaton » : il est possible que les notes philologiques du *Commentaire littéral* de Calmet soient la source dont s'est servi Voltaire. Schwarzbach écrit :

Encore plus ignorant, mais nonobstant plus ambitieux, Voltaire tentait de faire de la philologie en amateur avec des étymologies, et le folklore comparé, comme le faisaient les « comparatistes », ses prédécesseurs, tels que le pasteur Samuel Bochart, l'évêque Pierre-Daniel Huet, l'abbé Antoine Banier et même Fourmont, avec des résultats variables mais parfois assez intéressants<sup>17</sup>.

Ici, non seulement Voltaire « tente de faire de la philologie en amateur avec les étymologies », mais il se joue de la méthode philologique pour aboutir à une dénomination proprement burlesque du personnage masculin. Dans un dialogue amoureux, appeler le personnage masculin le « Chaton », cela a un effet comique certain, qui vient renforcer le côté à la fois précieux et burlesque donné par Voltaire à sa version versifiée du Cantique.

En effet, quand on compare la version en prose, très proche du latin, à la version versifiée, on se rend bien compte que les aménagements stylistiques dépassent les chevilles à peu près inévitables dans toute transposition de la prose au vers. Comparons par exemple les deux versions que donne Voltaire dans la deuxième section du *Précis* :

Je suis noire ; mais je suis belle comme les	<i>La Sulamite</i> J'ai peu d'éclat, peu de beauté ; mais j'aime ;
--	---

<sup>16</sup> Charles Hersent, *La Pastorale Sainte, ou Paraphrase du Cantique des cantiques de Salomon Roy d'Israël, selon la lettre & selon les sens allégorique & Mystique. Avec une ample introduction*, Paris, P. Blaise, 1635.

<sup>17</sup> B. E. Schwarzbach, *op. cit.*, p. 595.

tabernacles de Cédar & comme les pelisses de Salomon. Ne considérez pas que je suis trop brune ; car c'est le soleil qui m'a hâlée. Mes parents m'ont fait garder les vignes : hélas ! je n'ai pu garder ma propre vigne<sup>18</sup>.

Mais je suis belle aux yeux de mon amant :  
Lui seul il fait ma joie & mon tourment.  
Mon tendre cœur n'aime en lui que lui-même.  
De mes parents la sévère rigueur  
Me commanda de bien garder ma vigne :  
Je l'ai livrée au maître de mon cœur ;  
Le vendangeur en étoit assez digne<sup>19</sup>.

Cet extrait correspond aux versets 1:4-5 dans la Vulgate. Le « texte » en prose est, une fois de plus, très proche de la Vulgate, qui dit :

*nigra sum sed formosa filiae Hierusalem  
sicut tabernacula Cedar sicut pelles Salomonis  
nolite me considerare quod fusca sim quia decoloravit me sol  
filii matris meae pugnaverunt contra me  
posuerunt me custodem in vineis vineam meam non custodivi*

Voltaire émende légèrement le texte latin, mais tous les mots qui sont dans sa version en prose ont leur justification dans la Vulgate. C'est loin d'être le cas de la version versifiée. Disparu, le thème de la noirceur de la peau de la jeune femme : seule est gardée l'idée du « peu de beauté » associé traditionnellement à la noirceur. Disparus, les « tabernacles de Cédar et les pelisses de Salomon ». Apparaît en revanche l'amant de la jeune femme, qui n'était pas évoqué dans le texte original, et l'expression de l'amour qu'elle lui porte. Voltaire développe et explicite ici ce que d'autres traducteurs avant lui avaient discerné dans ce passage : la « vigne » de la jeune fille, c'est, métaphoriquement, sa vertu, qu'elle a bien mal gardée. Les paraphrastes religieux développent également en général ce passage, qu'ils entendent néanmoins dans un sens bien moins profane. Hersent écrit ainsi :

Filles de Hierusalem, ames bien-heurees de la vocation celeste ! Vous me blasmez peut-estre, de ce qu'estant noire & imparfaicte comme je suis, je porte mes souhaicts & mes desseins dans une si haute alliance comme est celle de la creature avec le Createur, du neant avec le tout. Sçachez que si je suis noire d'une part, je suis belle de l'autre ; Si je suis noire & abominable dans l'adoration de ce veau d'or, auquel les Israelites en l'absence de Moyse, rendirent les hommages qui estoient deubs à Dieu, je suis belle dans l'humble reconnaissance de ma faute<sup>20</sup>.

Ce que fait Voltaire n'a, du point de vue du passage de la traduction simple à l'adaptation, rien de bien original puisque, comme d'autres avant lui, il opère dans la version seconde une explicitation des métaphores. Ce qui cependant est nouveau, c'est la tonalité teintée de grivoiserie des mots de la Sulamite. Ce glissement vers la grivoiserie, vers l'univers de l'érotisme oriental, se retrouve plus loin dans le passage qui correspond aux versets 7 et 8 du sixième chapitre :

Il y a soixante Reines, quatre-vingts Concubines & des jeunes filles sans nombre. Tu es seule ma Colombe, ma Parfaite. Les Reines & les Concubines sont renfermées<sup>21</sup>.

Salomon dans son palais  
A cent femmes, cent maîtresses,  
Seul objet de leurs tendresses,  
Et seul but de tous leurs traits.  
Mille autres sont renfermées  
Dans ce Palais des plaisirs,  
Et briguent par leurs soupirs,  
L'heureux moment d'être aimées.  
Je ne possède que toi ;  
Mais ce sérail d'un grand Roi,  
Ces compagnes de sa couche,  
Ces objets si glorieux  
N'ont point d'attrait qui me touche ;

<sup>18</sup> Voltaire, *op. cit.*, p. 26.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>20</sup> C. Hersent, *op. cit.*, p. 353.

<sup>21</sup> Voltaire, *op. cit.*, p. 26.

Rien n'approche sous les cieux,  
D'un sourire de ta bouche,  
D'un regard de tes beaux yeux<sup>22</sup>.

L'expansion, dans le passage de la traduction en prose à l'adaptation en vers, est ici encore plus frappante que dans l'exemple précédent. D'une part, le nombre de vers correspondant à deux lignes de prose est particulièrement important. D'autre part, le nombre des reines et concubines du roi Salomon s'est lui aussi accru, puisque des soixante reines et quatre-vingt concubines, on passe à « cent femmes, cent maîtresses » et « mille autres ». La « remarque » qui figure sur la page de gauche du texte revient sur la question du nombre des femmes de Salomon pour nous en proposer un chiffre encore différent :

Les soixante Reines et les quatre-vingt Concubines semblent prouver que ce n'est pas Salomon qui composa le Cantique, puisque Salomon avait trois cents femmes et sept cents Concubines, suivant le Texte sacré. Peut-être n'avoit-il alors que soixante femmes. Il se peut aussi que l'Auteur parle ici d'un autre roi que Salomon. On s'en rapporte aux sages & illustres commentateurs<sup>23</sup>.

Le harem est certes suggéré dans le texte original ; et par ailleurs l'Ancien Testament évoque en I Rois 11:13 les nombreuses femmes de Salomon. Mais Voltaire va plus loin et glisse au passage une évocation toute sensuelle du harem. En cela, il s'accorde à l'imaginaire de ses contemporains, puisque le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles sont les siècles de l'apparition dans la littérature européenne de la figure du harem, que ce soit dans les turqueries de Molière<sup>24</sup>, des tragédies telles que *Bajazet*<sup>25</sup>, les *Lettres Persanes*<sup>26</sup> ou encore la traduction des *Mille et une Nuits* de Galland<sup>27</sup>. Voltaire, délibérément, donne ici simultanément dans l'orientalisme et dans un érotisme discret, évoquant l'attente des « cent maîtresses » de « l'heureux moment d'être aimées ». Voltaire donne bien dans une certaine mesure dans la parodie, dans la lignée par exemple du *Virgile travesti* de Scarron, publié en 1648. En cela aussi il s'ancre davantage dans le camp des Modernes, alors que d'un autre côté des paraphrastes (Cotin, Hersent notamment) mettent l'accent sur la qualité et l'exemplarité poétiques du texte biblique, en en donnant ainsi une lecture plus proche des arguments des Anciens. Quoique le Cantique ne soit en aucun cas une épopée, on peut considérer que la version en vers opère sur la traduction en prose une forme de travestissement burlesque. L'appellation burlesque de « Chaton » opère une forme de dégradation sur le personnage ; l'emphase mise sur les scènes de harem et les sous-entendus sexuels participent d'une démarche qui dépasse la simple lecture profane du texte. Cette dimension parodique reste cependant légère, la tonalité globale du texte restant celle de l'idylle.

### De la dérision à la critique biblique

Voltaire n'a certes pas attendu de rédiger le *Précis du Cantique des cantiques* pour soumettre la religion au feu de sa verve. Sa pièce *Mahomet* est parue en 1741 ; dans cette tragédie, dont le titre complet est *Le Fanatisme ou Mahomet*, Voltaire fait, à travers la charge contre l'islam, la critique de « l'intolérance de l'Église catholique et les crimes commis au nom du Christ »<sup>28</sup>. Cependant, il ne s'est que je sache guère intéressé à la traduction et au commentaire des textes bibliques avant la publication du *Précis*. Le *Précis du Cantique des cantiques* et le *Précis de l'Ecclésiaste* constituent en quelque sorte un tournant dans la prise en compte par Voltaire des textes bibliques : entre 1759 et sa mort en 1778, il publie plusieurs

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Le Bourgeois Gentilhomme*, 1670.

<sup>25</sup> Racine, *Bajazet*, 1672.

<sup>26</sup> Montesquieu, *Les Lettres Persanes*, 1721.

<sup>27</sup> La traduction de Galland est publiée entre 1704 et 1717.

<sup>28</sup> Pierre Milza, *Voltaire*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2007, p. 638.



œuvres dans lesquelles il s'exerce à la critique biblique. Il revient à plusieurs reprises sur le cas du Cantique des cantiques. L'évolution de la prise en compte du Cantique témoigne d'un glissement dans les méthodes critiques employées par Voltaire. En effet, si le *Précis* témoigne avant tout d'une volonté parodique fondée sur une apparence de critique philologique, les études du Cantique qui suivent reposent sur des principes de critique historique, rationaliste et normative.

En 1761 paraît la *Lettre de M. Eratou a M. Clocpitre, aumônier de S.A.S.M. le Landgrave*, dans laquelle Eratou, traducteur du Cantique (on reconnaît derrière cet énième pseudonyme de Voltaire l'anagramme d'Arouet), revient sur la réception de sa traduction. Il faut dire que le *Précis* de Voltaire a très vite suscité les foudres de la censure : dès septembre 1759, le parlement de Paris condamne les *Précis de l'Ecclésiaste* et du *Cantique des cantiques* à être lacérés et brûlés au pied du grand escalier du Palais. Voltaire feint de croire que c'est le Cantique lui-même, non la traduction qu'il en donne, qui est attaqué par « quelques ignorants qui font les entendus ».

Les chastes amours, la propagation de l'espèce humaine, ne faisaient point rougir ; on ne célébrait point l'adultère en chanson : on ne mettait point sur un théâtre d'opéra les amours les plus lascives, avec approbation d'un censeur et la permission du lieutenant de police de Jérusalem.

Si les amours respectables de l'époux et de l'épouse commencent par ces mots : « Isaguni minsichot piho kytobem dodeka me yayin : Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche, car sa gorge est meilleure que du vin », c'est que l'auteur de ce cantique n'était pas né à Paris ; c'est que notre galanterie, ni notre esprit critique, ni notre insolence pédantesque, n'étaient pas connus à Hershalaïm, vulgairement nommé Jérusalem.

Vous qui insultez à l'antiquité sans la connaître ; vous qui n'êtes savants que dans la langue de l'opéra de Paris, du barreau de Paris, et des brochures de Paris ; vous qui voulez que l'esprit divin emprunte votre style, osez lire le livre d'Ezechiel ; vous serez scandalisés que Dieu ordonne au prophète de manger son pain couvert d'excréments humains, et qu'ensuite il change cet ordre en celui de manger son pain avec de la fiente de vache. Mais sachez que dans toute l'Arabie déserte on mange quelque fois de la bouse de vache ; surtout que les plus vils excréments et le bourgeois le plus fier qui achète un office sont absolument égaux aux yeux du Créateur, et même aux yeux du sage ; que rien n'est ni dégoûtant, ni vil, ni odieux devant la sagesse, sinon l'esprit d'ignorance et d'orgueil, qui juge de tout suivant ses petits usages et ses petites idées<sup>29</sup>.

Ici, Voltaire fait appel à des arguments intéressants, qu'on peut rattacher à la critique historique. D'une part, il justifie la particularité du style par l'ancienneté du texte et la différence des mœurs à l'époque où le Cantique a été rédigé. Les mœurs de l'époque étaient tellement pures que, dit-il, « les chastes amours, la propagation de l'espèce humaine, ne faisaient point rougir ». C'est là un argument que l'on retrouve fréquemment dans les justifications de la nature érotique du Cantique : si les lecteurs parisiens sont choqués, c'est qu'ils lisent le Cantique à travers le prisme d'une société corrompue<sup>30</sup>. D'autre part, il

<sup>29</sup> *Lettre de M. Eratou a M. Clocpitre, aumônier de S.A.S.M. le Landgrave, Œuvres complètes de Voltaire, op. cit.*, p. 497.

<sup>30</sup> L'évolution historique de la justification de la teneur érotique du texte est révélatrice. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle c'est majoritairement par le recours à la lecture allégorique que l'érotisme est justifié. On lit ainsi dans *Le Cantique des Cantiques de Salomon, interprété selon le sens mystique & la vraie représentation des états intérieurs* de Mme Guyon (Paris, U. Coustellier, 1688, n. p.) : « Saint Gregoire Pape nous fait encore remarquer, que lors que l'on entend parler dans ce Cantique, de baisers, d'embrassemens, de joues, de mamelles, de jambes, & de cuisses, de lit, & de mariage : loin d'en prendre sujet de se moquer de l'écriture redoutable ; il faut au contraire admirer la miséricorde de Dieu, qui a voulu en user envers nous avec tant de bonté ; que pour nous élever à l'expérience de son divin amour, il s'est abaissé jusqu'à se servir des termes & des expressions de notre amour charnel et impur : s'anéantissant jusqu'à nos façons de parler, pour porter notre intelligence jusqu'aux secrets impenetrables de la Divinité, & de son union avec les âmes pures ». Cette justification par le recours à l'allégorie, sans disparaître, perd de son hégémonie avec l'implantation des lectures littérales critiques du texte, qui ont davantage recours à des critères sociologiques pour expliquer ce qui dans le texte peut paraître choquant au lecteur français. On lit ainsi les mots suivants dans la version de Charles Fretin (*Le Cantique des cantiques*, Nogent, A. Raveau, 1855, p. ix) : « Passons aux comparaisons. Elles sont burlesques, dit-on. En quoi ? Le poète les prend dans la nature, autour de lui. Il est vrai que cette façon de parler ne ressemble guères à la nôtre : elle est vive, colorée, toute en images. Que voulez-vous ? Enfant de l'Orient, il s'exprime à la manière de l'Orient. [...] Oubliez, s'il se peut, nos habitudes et nos mœurs, laissez-là nos populations actives et industrielles, et transportez-vous, par la pensée, au milieu d'un peuple de pasteurs ».

explique les éléments surprenants du Cantique par une comparaison avec d'autres passages de la Bible, en l'occurrence ici d'Ézéchiel, en recourant à des faits ethnologiques encore observables. Cette mention du quatrième chapitre du livre d'Ézéchiel est d'ailleurs problématique. La traduction de Segond, postérieure à Voltaire qui en général suit de près le texte hébreu, met en effet en Ézéchiel 4:12 : « Tu mangeras des gâteaux d'orge, que tu feras cuire en leur présence avec des excréments humains » ; puis au verset 15 : « Voici, je te donnerai des excréments de bœuf au lieu d'excréments humains, et tu feras ton pain dessus ». La traduction de Port-Royal, faite sur la Vulgate et publiée en 1698, est plus proche de ce que cite Voltaire : « Ce que vous mangerez sera comme un pain d'orge cuit sous la cendre. Vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui sort de l'homme » ; et plus loin : « Allez, je vous donne de la fiente de bœuf, au lieu de ce qui sort du corps de l'homme, et vous en mettrez avec votre pain ». C'est davantage cette lecture, d'après le latin de la Vulgate, à laquelle se réfère Voltaire. Quant à la mention des peuples de l'Arabie déserte se nourrissant de fiente de vache, on peut légitimement se demander si elle est fondée sur des documents ethnographiques sérieux. L'usage des bouses de vache séchées comme combustible est en revanche attesté.

Cette démarche ethnologisante qui consiste à trouver dans les mœurs orientales, palestiniennes ou arabes, la justification des coutumes décrites dans l'Ancien Testament, est un procédé qui sera abondamment repris par ceux d'entre les traducteurs du XIX<sup>e</sup> siècle qui estiment que le Cantique est un texte profane<sup>31</sup>. Mais chez Voltaire ici, l'argument semble choisi à dessein : il est tellement curieux et choquant qu'il peine à convaincre le lecteur de sa validité. Voltaire, pour prouver que les mœurs décrites dans l'Ancien Testament ont eu une légitimité morale, comme en témoignent les mœurs orientales contemporaines de ses lecteurs, pouvait trouver d'autres exemples que celui, réel ou fictif, de tribus arabes coprophages. Dans la lettre d'Eratou, la justification du Cantique est donc à double tranchant. Elle repose sur une argumentation qui formellement est assez représentative de la critique biblique, mais qui par l'aspect burlesque de l'exemple choisi, n'a que peu de crédibilité.

Voltaire est revenu sur le cas du Cantique des cantiques, cette fois non plus pour justifier la traduction qu'il en avait donnée, mais pour utiliser ce livre comme exemple illustrant ses propos sur l'Ancien Testament. De longs passages sont notamment consacrés au Cantique des cantiques dans l'article « Salomon » du *Dictionnaire philosophique*<sup>32</sup>, dans un article intitulé « De la littérature des Hébreux »<sup>33</sup>, et dans *Dieu et les hommes*<sup>34</sup>. Ces trois écrits sont très rapprochés dans le temps, et de fait, la deuxième moitié des années 1760 voit s'accroître la part de la critique biblique dans l'œuvre de Voltaire, qui publie également en 1767 les *Questions de Zapata*. Par rapport au *Précis* de 1759 et à la *Lettre d'Eratou*, le ton change sensiblement. On ne trouve plus guère de parodie et de dérision dans l'analyse du Cantique.

Si l'article « Salomon » du *Dictionnaire philosophique* accorde une telle importance au Cantique, c'est parce que Voltaire y discute l'attribution au célèbre roi des livres bibliques

<sup>31</sup> On peut citer un ouvrage comme *Le Cantique des cantiques, illustré et commenté sur le sol même de la Palestine*, d'Ermete Pierotti (Paris, chez l'auteur, 1871), qui illustre le *Cantique* de représentations contemporaines des costumes, des fêtes, des types palestiniens. On retrouve chez Renan cette même idée : « Le manque de goût pour les grandes fictions est l'un des traits de l'esprit sémitique. Les musulmans de nos jours sont restés fidèles à cette ancienne antipathie ; les efforts qu'on tente à Beyrouth et en Algérie pour introduire chez les Arabes l'usage des représentations restent sans grand résultat. [...] Cette curieuse lacune dans les littératures des peuples sémitiques tient, du reste, à une cause plus générale, je veux dire à l'absence d'une mythologie compliquée, analogue à celle que possèdent tous les peuples indo-européens » (Ernest Renan, *Le Cantique des Cantiques* [1860], Paris, Arléa, 1990, p. 119).

<sup>32</sup> *Dictionnaire philosophique*, 1764.

<sup>33</sup> « De la littérature des Hébreux », *Gazette littéraire de l'Europe*, 1764.

<sup>34</sup> *Dieu et les hommes* [1769], *Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, tome 69.

dont il est supposé être l'auteur. C'est notamment avec l'argument suivant qu'il considère que Salomon ne peut avoir écrit le Cantique :

*Je suis belle comme les peaux de Salomon*, est l'expression d'une villageoise qui dirait, Je suis belle comme les tapisseries du roi : et c'est précisément parce que le nom de Salomon se trouve dans cet ouvrage qu'il ne saurait être de lui. Quel monarque ferait une comparaison si ridicule ? Voyez, dit l'amante, au 3<sup>e</sup> chapitre, voyez le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de son mariage. Qui ne reconnaît à ces expressions la comparaison ordinaire que font les filles du peuple en parlant de leurs amants ? Elles disent : il est beau comme un prince, il a un air de roi, etc.<sup>35</sup>.

Le raisonnement de Voltaire est le suivant : la mention du roi Salomon dans le Cantique n'est pas suffisante pour lui en attribuer la paternité ; la tonalité bucolique, l'ancrage du texte dans l'univers pastoral et villageois excluent de comprendre l'idylle comme une représentation de l'union du roi Salomon et de la fille du Pharaon, et Salomon ne peut avoir rédigé l'ouvrage, parce qu'il donne de lui une image légèrement ridicule. Ce raisonnement repose, plus que sur des principes philologiques réels, sur des arguments de bon sens : on a là un exemple de critique rationaliste. C'est de fait à la lumière de la vraisemblance, de la raison, que Voltaire évalue l'Ancien Testament. Il utilisera abondamment ce procédé dans *La Bible enfin expliquée*<sup>36</sup>. Pour revenir au roi Salomon, on constate que Renan un siècle plus tard lui conteste l'attribution du Cantique pour les mêmes raisons :

Le titre que porte dans le texte hébreu le Cantique des cantiques renferme une attribution positive du poème à Salomon. Une telle attribution ne saurait en aucune façon être maintenue. Salomon joue dans le poème un rôle évidemment sacrifié et parfois presque ridicule<sup>37</sup>.

L'article « De la littérature des Hébreux » est écrit à la suite de la publication par Robert Lowth de *De sacra Poesi Hebraeorum*<sup>38</sup>. Dans cet article, Voltaire revient plus particulièrement sur le style du Cantique.

Le langage des Hébreux, comme celui de toutes les nations orientales, est remarquable par la force et la hardiesse des images et des figures ; mais il faut avouer que ce peuple n'avait aucune idée de ce que nous appelons goût, délicatesse, convenance. Leurs allusions fréquentes à la grossesse, à l'accouchement, et à d'autres infirmités du beau sexe, choquent étrangement notre goût et nos mœurs. Le défaut commun des figures et des métaphores qu'on trouve dans les poèmes hébreux est d'être presque toujours outrées. Il faut observer cependant que ce défaut pouvait n'en être pas un pour les Juifs. Ce peuple, dont les mœurs étaient simples et encore barbares, dont l'imagination était sans cesse exaltée par l'ardeur du climat, par le spectacle continuel de la guerre, par la pompe d'une religion majestueuse et terrible, pouvait trouver naturelles des figures qui nous paraissent exagérées. [...] Voyez le *Cantique des cantiques*, ce poème plein de douceur et de grâces. Le début présente un tableau charmant [...]. Mais lorsque l'amant compare le cou de sa bien-aimée à la tour de David, ses yeux au soleil et à la lune, ses cheveux à un troupeau de chèvres, etc., cela ne peut être agréable dans aucune langue<sup>39</sup>.

Même jugement dans *Dieu et les hommes* :

La suite de l'*Histoire juive* n'est qu'un tissu de forfaits consacrés. Salomon commence par égorger son frère Adonias. Si Dieu accorda à ce Salomon le don de la sagesse, il paraît qu'il lui refusa ceux de l'humanité, de la justice, de la continence, et de la foi. Il a sept cents femmes et trois cents concubines. Le cantique qu'on lui impute est dans le goût de ces livres érotiques qui font rougir la pudeur. Il n'y est parlé que de tétons, de baisers sur la bouche, de ventre qui est semblable à un monceau de froment, d'attitudes voluptueuses, de doigts mis dans l'ouverture, de tressaillements ; et enfin il finit par dire : « Que ferons-nous de notre petite sœur ? Elle n'a point encore de tétons ; si c'est un mur, bâtissons

<sup>35</sup> Paris, Garnier, 1967, p. 382.

<sup>36</sup> *La Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de S.M.L.R.D.P.*, Londres, 1776.

<sup>37</sup> E. Renan, *op. cit.*, p. 126.

<sup>38</sup> Robert Lowth, *De sacra Poesi Hebraeorum* [De la poésie sacrée des Hébreux], Oxford, Clarendon, 1753.

<sup>39</sup> Cité par André Versaille dans *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*, Paris, Éditions Complexe, 1994, p. 686.

dessus ; si c'est une porte, fermons-la. » Telles sont les mœurs que lui imputent avec respect les misérables rabbins et des théologiens chrétiens encore plus absurdes<sup>40</sup>.

Voltaire, dix ans après la publication du *Précis du Cantique des cantiques*, semble se faire une idée toute différente de la qualité du texte. Il écrivait dans l'avertissement de 1759 que le Cantique est « le Poème le plus tendre, & même le seul de ce genre qui nous soit resté de ces temps reculés »<sup>41</sup>. Voilà qui tranche avec l'avis exprimé dans *L'Examen important*, où il écrit que « Le cantique [...] est dans le goût de ces livres érotiques qui font rougir la pudeur »<sup>42</sup>. Le jugement sur le Cantique exprimé dans « De la littérature des Hébreux » est quant à lui à double tranchant. Voltaire en effet commence par qualifier le Cantique de « poème plein de douceur et de grâces », à la lumière du « début », qui n'est du reste pas le début, mais un extrait du deuxième chapitre ; cependant il dénie à d'autres passages cette douceur et cette grâce : « Mais lorsque l'amant compare le cou de sa bien-aimée à la tour de David, ses yeux au soleil et à la lune, ses cheveux à un troupeau de chèvres, etc., cela ne peut être agréable dans aucune langue ».

Voltaire aurait-il changé d'avis sur le Cantique des cantiques ? Il me semble que ce n'est pas tant son jugement qui a évolué que la méthode avec laquelle il aborde le texte. Était-il complètement sérieux quand il affirmait à la parution du *Précis* que le Cantique est le « Poème le plus tendre » ? Le traitement teinté de parodie qu'il fait subir au texte, l'absurdité de la comparaison avec le passage d'Ézéchiel faisant du prophète un coprophage, suggèrent que l'argumentation de Voltaire dans la *Lettre d'Eratou*, est marquée d'ironie et de mauvaise foi. Le traitement que Voltaire fait subir au texte biblique, dans le *Précis*, est tout à la fois poétique (puisqu'il s'agit de composer des vers français qui se tiennent), critique (puisqu'il s'agit de rendre le texte à ce que Voltaire considère comme son origine profane) et parodique. Voltaire passe d'une traduction teintée de parodie, héritée de la veine burlesque des partisans des Modernes, à une critique biblique nettement plus radicale. Les propos tenus sur le Cantique dans les écrits des années 1760 s'inscrivent en effet dans une dynamique qui porte Voltaire à rédiger sa *Bible enfin expliquée*, dans laquelle il insiste fortement sur les discordances des textes bibliques entre eux, voulant par là montrer l'in vraisemblance des récits de l'Ancien Testament. Né en partie dans la parodie, l'examen par Voltaire des textes bibliques s'oriente dans les années 1760 et 1770 vers une critique biblique rationaliste et normative, passant la Bible au crible de l'analyse par la raison.

## Bibliographie

### Corpus

*Cantique des cantiques traduit en françois, avec une explication tirée des saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques*, Pierre Thomas Du Fossé, traducteur ; Isaac Lemaistre de Sacy, auteur du commentaire, Paris, G. Desprez, 1694.

Calmet, R. P. D. Augustin, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, Emery, 1724, tome cinquième (1726) : *L'Ecclésiaste, Le Cantique des cantiques, La Sagesse, L'Ecclésiastique et Isaïe*.

Cotin, Charles, *La Pastorale sacrée, ou périphrase du Cantique des cantiques selon la lettre. Avec plusieurs Discours et Observations*, Paris, P. Le Petit, 1662.

Fontenelle, Bernard Le Bovier de, *Digression sur les Anciens et les Modernes* [1698], dans *La Querelle des Anciens et des Modernes, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles*, précédé de *Les Abeilles et*

<sup>40</sup> *Op. cit.*, p. 359.

<sup>41</sup> *Op. cit.*, p. 23.

<sup>42</sup> Dans *Dieu et les hommes*, *op. cit.*, p. 359.

- les araignées*, essai de Marc Fumaroli, suivi d'une préface de Jean-Robert Armogathe, édition établie et annotée par Anne-Marie Lecoq, Paris, Gallimard, 2001.
- Fretin, Charles, *Le Cantique des cantiques*, Nogent, A. Raveau, 1855.
- Guyon, Jeanne-Marie Bouvier de La Motte, dite Mme, *Le Cantique des Cantiques de Salomon, interprété selon le sens mystique & la vraie représentation des états intérieurs*, Paris, U. Coustellier, 1688.
- Hersent, Charles, *La Pastorale Sainte, ou Paraphrase du Cantique des cantiques de Salomon Roy d'Israël, selon la lettre & selon les sens allégorique & Mystique. Avec une ample introduction*, Paris, P. Blaise, 1635.
- Pierotti, Ermete, *Le Cantique des cantiques, illustré et commenté sur le sol même de la Palestine*, Paris, chez l'auteur, 1871.
- Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier frères, 1877.
- Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques en vers*, Liège, J. F. Bassompierre, 1759.
- Lettre de M. Eratou a M. Clocpitre, aumônier de S.A.S.M. le Landgrave*, 1761.
- « De la littérature des Hébreux », *Gazette littéraire de l'Europe*, 1764.
- Dictionnaire philosophique* [1764], Paris, Garnier, 1967.
- Dieu et les hommes* [1769], *Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, t. 69.
- La Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de S.M.L.R.D.P.*, Londres, 1776.

### Études

- Engammare, Max, *Qu'il me baise des baisiers de sa bouche. Le Cantique des cantiques à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.
- Lowth, Robert, *De sacra Poesi Hebraeorum* [De la poésie sacrée des Hébreux], Oxford, Clarendon, 1753.
- Milza, Pierre, *Voltaire*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2007.
- Renan, Ernest, *Le Cantique des Cantiques* [1860], Paris, Arléa, 1990.
- Schwarzbach, Bertram Eugene, « La critique biblique dans les Examens de la Bible et dans certains autres traités clandestins », *La Lettre Clandestine*, n° 4, 1995 [rééd. Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999].
- Versaille, André, et Pomeau, René, *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*, Paris, Éditions Complexe, 1994.